



LETTRE OUVERTE A MONSIEUR GADOIN, DFSPIP SPIP 13

M. le DFSPIP, nous avons bien reçu votre courriel. Nous nous attendions à ce qu'effectivement, vous preniez vos responsabilités mais nous n'avons, définitivement, pas la même vision de ce concept...

Être responsable ce n'est pas tenter de diviser personnels et syndicats dans une démarche pour le moins caricaturale...

En premier lieu, avez-vous remarqué que la composition du CT départemental recouvre exactement la même composition que l'intersyndicale nationale ? Dès lors, vous conviendrez que la cohérence nationale se retrouve naturellement sur les terrains...

En second lieu, vous avez proposé plusieurs rencontres avec les OS au cours du mouvement. Mais pour faire quoi ? Auriez-vous su répondre à la moindre de nos revendications ? Auriez-vous su dire autre chose que "*attention, on va m'obliger à vous sanctionner si vous ne rentrez pas dans le rang ?*" Êtes-vous ministre ou directeur de l'administration pénitentiaire ? Dieu merci non...

De plus, vous évoquez l'importance de l'ordre du jour du CT et au combien le boycott par les syndicats pénalise les agents dont vous vous souciez tant... S'il était si important, vous vous seriez certainement rapproché de nous afin de vérifier nos disponibilités. Cela afin de nous permettre d'assurer pleinement notre rôle, c'est à dire de représentant les personnels dont vous vous dites si soucieux. Les dates telles que vous nous les imposez font que les représentants du personnels n'auraient tout simplement pas pu être présents. C'est d'ailleurs encore le cas pour la date du 13 juillet. Vous précisez également que tous les documents auraient été transmis... oui, bien sûr... pour le milieu ouvert d'Aix notamment ?

En outre, vous affirmez que le refus de siéger par les syndicats va gravement nuire aux agents... ??? Prenons les sujets à l'ordre du jour un par un.

Baumettes 2, Luynes 2, UHSI, UHSA, Fongate ... : Oui, c'est certain. Nous allons bien évidemment vérifier la conformité des travaux, décider du fait que ce soit des CD ou des MA, de leur date d'ouverture, des personnes invitées à l'inauguration, des petits fours, et choisir l'entreprise de déménagement pour le MO Marseille ... Non, soyons sérieux. Vous alliez uniquement nous donner le peu d'informations dont vous disposez vous-même. Cela pourra aisément attendre quelques semaines... Et s'il y a urgence, nous savons à présent que vous êtes en capacité d'envoyer des mails à l'ensemble des agents du SPIP 13. Donc aucune inquiétude.

Point RH : On vous assure que sur le terrain, nous connaissons parfaitement la situation. Vous faites fuir la grande majorité de l'encadrement du fait de votre management. Il en est de même pour une partie des CPIP qui ne supportent plus la réalité quotidienne rencontrée au travail et une autre qui considère bizarrement les Bouches-du-Rhône

comme un département peu attractif ... ce qui n'a pas toujours été le cas ...

Que pourriez-vous nous dire de plus ? Vous allez nous apprendre que les services vont recevoir des renforts en masse de pré-affectés... Merci, mais au risque de nous répéter, ils ne pourront être considérés comme des renforts qu'une fois titularisés.

Enfin, concernant la question, certes primordiale de la mobilité interne, pour votre information, les critères de mobilité ont déjà été décidés en CT il y a deux ans et leur application est simple : 1 ancienneté sur le poste, 2 ancienneté sur le service, 3 ancienneté dans l'AP. Leur application revient donc à peu près à cela : les titulaires sont donc prioritaires sur le choix du poste vis-à-vis des pré-affectés actuels (nous vous avons d'ailleurs déjà dit au dernier CT qu'il était très problématique de mettre des pré-affectés en MO sans avoir, au préalable, proposé ces postes aux titulaires). Ces mêmes pré-affectés seront par ailleurs prioritaires sur les titulaires arrivants dans le cadre d'une mutation uniquement s'ils sont titularisés au 1er septembre.

Les organisations de service : Oh que oui c'est important !!! et c'est bien la légèreté avec laquelle vous l'abordez qui nous inquiète !!! Nous l'avons déjà dit , répété, ressassé, nous attendons fermement les évaluations des organisations en place sur Marseille. Nous refusons le projet délirant de Luynes proposé d'année en année. Quant au milieu ouvert d'Aix, vous parlez encore du 14ème secteur alors qu'il a été déclaré abandonné en réunion d'antenne faute de RH... c'est pour dire comme c'est bien préparé... !!!

Les organisations/réorganisations de service nécessitent d'être préparées, évaluées, et le tout, avec les équipes... Les textes relatifs aux risques psycho-sociaux l'affirment, les RPE également ... Mais, vous, vous êtes certain de pouvoir vous asseoir dessus...

Pour terminer, vous parlez de ce boycott comme étant motivé par des griefs que les organisations syndicales auraient à votre rencontre.

Vous n'avez pour une fois pas totalement tort. Toutefois, ne vous méprenez pas, ce grief est avant tout celui des personnels que nous représentons en comité technique. Et ce sont bien ces personnels qui ont fait l'objet de ces retenues sur salaire et qui savent très bien de qui vient la décision. Nombreux sont les services partout en France ayant adopté ces mêmes modalités que vous qualifiez d'"inacceptables". Pourtant, dans les faits, les trentièmes n'ont été notifiés que dans peu de services à ce jour... Beaucoup de DFSPIP ont fait d'autres choix que les vôtres... Il ne s'agit donc pas de modalités inacceptables ni de consignes qui vous ont été imposées, mais bien de choix que vous avez opérés en votre âme et conscience. Entendre dire par la suite que vous vous souciez " *sans relâche de l'ensemble des agents et de leur conditions d'exercice professionnel*" il fallait oser !!!

M. LE DFSPIP, ne vous méprenez pas. Ce qui est réellement préjudiciable à l'ensemble des personnels du SPIP 13, c'est votre gestion désastreuse du service depuis 5 ans.

Nos salutations distinguées.

PS : les collègues de Tarascon ont fait l'objet de deux 1/30eme mais attendent toujours leur courrier d'avertissement.

**Les élus du CT 13
Le 30/06/2016**